https://www.snetap-fsu.fr/Deces-d-un-formateur-forestier-toutes-les-parties-civiles-doivent-etre.html



## Décès d'un formateur forestier : toutes les parties civiles doivent être entendues

- Nos Actions - Les Communiqués -

Date de mise en ligne : mardi 22 octobre 2019

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

Copyright © Snetap-FSU Page 1/2

## Décès d'un formateur forestier : toutes les parties civiles doivent être entendues

Le mardi 22 octobre, le TGI du Puy en Velay devait statuer pour la 5ème fois sur le décès de Yoann Berodot, formateur forestier au <u>CFPPA</u> de Saugues, tué sur un chantier pédagogique en septembre 2016.

Aujourd'hui, nous avons été informés par le tribunal du Puy du cinquième renvoi de cette affaire, sans doute dans l'attente de l'instruction judiciaire. Si nous nous satisfaisons de la poursuite de ce complément d'instruction pour qu'enfin « la vérité sorte du puits », la <u>CGT</u>-Agri et le Snetap -<u>FSU</u> souhaitent être associées à ces investigations et jouer pleinement leur rôle de partie civile, d'être auditionnées et que leur avocat puisse avoir accès au dossier d'instruction.

Retrouvez ici le communiqué de la CGT-Agri et du Snetap-FSU.

Copyright © Snetap-FSU Page 2/2